

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 4.

DÉCEMBRE 1895

No. 12.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Réd. L. E. DUGUAY, Prop., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. F. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Grotte de la Nativité.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

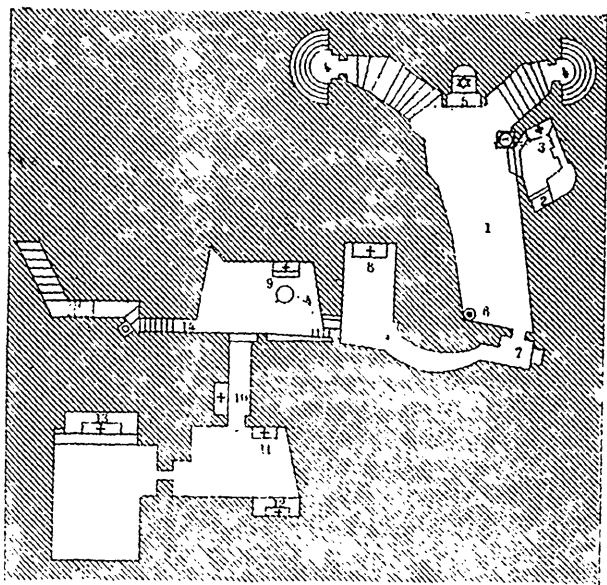
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



GROTTE DE LA NATIVITÉ

LÉGENDE

Notre Gravure donne le Plan par terre de la Ste Grotte de la Nativité du Sauveur et des Grottes adjacentes :

1. Sainte Grotte de la Nativité du Sauveur.
2. Lieu de la Ste Crèche où fut déposé l'Enfant Jésus après sa naissance.
3. Autel sur le Lieu d'où les Mages adorèrent le Divin Enfant.
4. Double escalier descendant de la Basilique à la Sainte Grotte.
5. Autel sur le Lieu de la Nativité de N.-S. J.-C.
6. Lieu où, d'après une pieuse Tradition, jaillit une source miraculeuse, pendant que la Sainte Famille habitait l'Étable de Bethléem.
7. Petite porte en fer d'où l'on passe par un corridor taillé dans le roc, de la Sainte Grotte aux autres chapelles souterraines.
8. Grotte et Autel de Saint Joseph, en souvenir de la Fuite en Égypte.
9. Grotte et Autel sur le Tombeau des Saints Innocents.
10. Autel sur le Tombeau de Saint Eusèbe, disciple de Saint Jérôme.
11. Autel sur le Tombeau des Saintes Paule et Eustachie.
12. Autel sur le Tombeau de Saint Jérôme.
13. Oratoire de Saint Jérôme.
14. Escalier donnant des chapelles souterraines à l'église du Couvent (église paroissiale) des Pères Franciscains de Terre-Sainte.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DOUZIÈME NUMÉRO.—DÉCEMBRE 1895.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ÉCRITURE

Marie dans l'Exode

Le Sinaï. —Description.—La température de la péninsule varie naturellement selon l'altitude et la saison, et surtout de la nuit au jour ; le thermomètre marque jusqu'à une trentaine de degrés de différence entre le jour et la nuit. Heureusement, l'air est sec et très pur, et permet de supporter les variations d'un tel climat. Est-ce à cause du froid qu'on éprouve la nuit dans ces régions, que Moïse, dans l'Exode, prescrit de rendre au pauvre son manteau avant le coucher du soleil ? " C'est là, dit-il, sa seule couverture, le vêtement de sa chair, et il n'a pas autre chose pour dormir." Pendant la journée, la chaleur est en général tolérable sur les hauteurs, mais elle est excessive dans les plaines et au fond des vallées, où elle brûle la peau du visage et y produit des gerçures. Le sol devient brûlant et rend la marche très pénible. Aussi Dieu abrita-t-il son peuple, dans le désert, à l'ombre d'une nuée.

Le Khamsin.—Le *khamsin*, ce fléau du Nord de l'Afrique, se fait sentir dans le désert, au printemps et en été. Voici comment les explorateurs décrivent ce vent, tel qu'ils l'ont observé au Sinai. Il souffle ordinairement du Sud au Sud-Est. " Un brouillard lourd, couleur de plomb, quelquefois assez épais pour cacher le soleil, se répand dans le ciel, et l'air se remplit d'une poussière fine et impalpable qui pénètre partout. Dans les parties les plus élevées de la péninsule, un sentiment vague d'abattement et de langueur est le seul effet désagréable du *khamsin*, mais il n'en est pas de même ailleurs : le vent fait rage dans les vallées et les plaines, soulevant devant lui des nuages de sable et de gravier brûlant qui écorchent la peau ; ses bouffées sont si chaudes que l'on peut à peine respirer ; elles produisent un tel accablement qu'elles arrêtent l'exercice des facultés physiques et mentales, empêchent la respiration et amènent la fièvre. Si le vent est assez fort pour soulever des particules plus lourdes que la poussière, et devenir ainsi une tempête de sable, ou plus exactement de gravier, le malaise, la souffrance qu'éprouvent hommes et bêtes, ceux-là seuls peuvent le comprendre qui les ont endurés."

L'Eau.—Tout le monde sait, par les récits de l'Exode, que l'eau est rare dans la péninsule du Sinai. Ça et là seulement quelques fontaines ou quelques puits. Les sources sont néanmoins assez nombreuses dans la région granitique, et spécialement dans le voisinage du Djébel Mouça, là où la Loi fut donnée aux Israélites. Partout où l'eau existe,

la végétation l'accompagne ; elle produit, quand elle est assez abondante, les *oasis*. La plus grande et la plus belle est celle de Feiran, où nous rencontrerons bientôt les Hébreux. Elle s'étend pendant une heure et demie de marche environ, suivant les sinuosités d'un petit ruisseau qui coule à l'ombre d'un bosquet de palmiers et d'autres arbres, qu'entretient sa fraîcheur. Les eaux murmurent doucement, les oiseaux gazouillent dans le feuillage. On a appelé avec raison ce lieu de délices le paradis du Sinaï.

Productions.—Les productions de la péninsule sont peu importantes. Des herbes, la plupart aromatiques, tapissent généralement les vallées et les plaines, et quoiqu'elles soient presque sans suc, elles servent néanmoins de pâture aux chameaux, ainsi qu'aux troupeaux de chèvres et de brebis qu'élèvent les Bédouins. En quelques rares endroits sont cultivés des arbres à fruits et des jardins. Les arbres les plus communs sont le palmier—dattier, l'acacia et le tamaris. Le premier ne croît que dans les lieux humides, le second, appelé *scyal* dans le pays, réussit un peu partout. Il est armé d'épines terribles ; en été, il produit une gomme résineuse, la gomme arabe de la péninsule. Le troisième, le tamaris ou tafah (*tamarix mannifera*), produit aussi, de juin à août, une résine médicale à laquelle on a donné le nom de manne. L'acacia est le *Sittâh* de l'Exode, c'est-à-dire le bois dont se servit Moïse pour construire le Tabernacle et son ameublement.

Habitants.—Le nombre des habitants actuels du désert du Sinaï est de 4,000 hommes environ, non

compris les femmes et les enfants dont ils ne tiennent aucun compte dans leur statistique. Il nous est impossible de savoir quel était le chiffre de la population indigène, lorsque Moïse y conduisit son peuple ; mais il n'a probablement jamais été beaucoup plus élevé, à cause de la stérilité du pays et de la vie nomade qu'ont toujours menée les tribus bédouines qui y ont vécu sous la tente.

Tels sont la physionomie, le climat, les productions du Sinaï, où les enfants d'Israël vécurent pendant quarante ans.

LE MONT SINAI

Description. — Le mont Sinaï, ainsi que nous l'avons déjà dit, a été le théâtre d'un des plus grands événements qui intéressent l'humanité. C'est là que la religion mosaïque a été fondée et comme le Christianisme se rattache au judaïsme par les liens les plus étroits, la montagne de la loi et du Décalogue ne nous intéresse pas moins nous-mêmes que les enfants de Jacob. Elle est donc de toutes les parties du Sinaï celle qui mérite d'être étudiée avec le plus de soin et d'attention ; elle est aussi celle sur laquelle les travaux des explorateurs anglais ont jeté le plus de lumière.

Le Sinaï a conservé le souvenir des manifestations du ciel, et les moines de Sainte-Catherine sont là encore, témoins vivants de la tradition.

Nous avons déjà vu comment plusieurs savants modernes avaient voulu transférer au mont Serbal (la Montagne de la Cotte de Mailles) la gloire qui

appartient au massif de montagnes au milieu desquelles est bâti le Couvent de Sainte-Catherine (1). Après avoir réfuté cette erreur géographique (2), il nous faut décrire maintenant, avec les explorateurs anglais, les lieux où JÉHOVAH donna la *Thorah*, le Décalogue et ses préceptes divers aux enfants de Jacob.

Le Mont Sinai porte aujourd'hui le nom de Djébel Mouça, ou Montagne de Moïse. C'est un massif élevé, de forme oblongue, d'environ *dix mille* pieds de long sur *cinq mille* de large, dirigé, dans sa plus grande dimension, du nord-ouest au sud-est. Son altitude est d'une hauteur moyenne de *six mille cinq cents* pieds au-dessus du niveau de la mer ; *quatorze cent cinquante* pieds, au-dessus des vallées environnantes. Sa crête est hérissée d'une multitude de pics et de dômes de granit de Syène et terminée aux extrémités par des pics plus élevés ; au sud par un pic unique, de *sept mille trois cents* pieds,

(1) Plus loin, nous visiterons ce Couvent, avec le tombeau de l'illustre Vierge et martyre, sainte Catherine.

(2) Un certain nombre de voyageurs modernes, pour des motifs divers, ont voulu, en effet, identifier le Sinai avec le Mont Serbal. Le Serbal est un des sommets les plus beaux, quoique non le plus élevé du massif de la péninsule : il apparaît dans toute sa splendeur, couronné de *dix* ou *douze* pics, du côté de la mer, au Sud, et du côté de l'ouadi (vallée) Aleyat, au Nord. Au Midi il forme un vrai chaos d'éminences et de gorges presque inaccessibles ; le versant septentrional a un tout autre aspect : trois vallées *étroites*, l'ouadi er-Rimm, l'ouadi Aleyat et l'ouadi Adjéléh, occupent ses flancs et descendent rapidement vers l'ouadi Feiran, à trois milles à peu près de distance. L'intervalle qui sépare les trois ouadis est très accidenté : des collines escarpées émergent partout, de sorte qu'on n'y trouve aucun emplacement propice pour l'établissement d'un camp. Les vallées elles-mêmes sont escarpées et encombrées de rochers énormes qui se sont détachés de la montagne ; on ne trouve dans ses environs aucune plaine. Il est donc impossible qu'un peuple nombreux comme l'était Israël ait campé et à plus forte raison longtemps séjourné, en un pareil lieu. Outre la difficulté de s'y établir, la topographie réelle ne répond nullement à la description de l'Exode.

appelé Djébel-Mouçr, comme la montagné elle-même ; au nord-ouest par trois ou quatre escarpements, nommés collectivement Ras-Soufsaféh du nom du plus haut d'entr'eux qui a *six mille huit cents pieds* au-dessus du niveau de la mer. De tous les côtés, à l'exception du sud-est, la pente est très-rapide. Le Sinaï est entouré de toutes parts par des vallées. Au nord-ouest du Ras-Soufsaféh se déploie la large plaine d'er-Rahah, formée par l'ouadi de ce nom ; elle commence à environ deux milles du pied de la montagne, et vient, par une pente douce, se confondre avec les deux vallées voisines de el-Ledja et de ed-D'ir. Elle est partout couverte d'herbages ; de tous ses points, on voit distinctement le pic du Ras.

La plaine d'er-Rahah forme ainsi un excellent théâtre, placé vis-à-vis du Ras-Soufsaféh, qui est de partout visible : elle était plus que suffisante pour permettre à toute l'armée d'Israël de manœuvrer et de se mouvoir en liberté. Dans les vallées, à près de trois milles à la ronde, l'espace était aussi ample-ment suffisant pour que toute la multitude d'Israël pût y camper à l'aise ; de leurs tentes mêmes, la plupart pouvaient jouir de la vue du Ras. Les chaînes granitiques qui l'entourent lui donnent, de plus, des propriétés acoustiques remarquables.

Un voyageur français qui a visité les lieux depuis l'expédition anglaise, M. Lenoir, décrit le Ras-Soufsaféh dans les termes suivants :

“ Le sommet du Sinaï forme un plateau presque uni, dont un des versants est à pic du haut jusqu'en bas de la montagne, dans la direction de Thor.

De cette plate-forme, le panorama le plus étendu que j'aie jamais embrassé se déroulait tout autour de nous ; les deux bras de la mer Rouge et du golfe Arabique se reliant à l'extrémité de la presqu'île et laissant apercevoir les rives opposées des deux mers dans un brouillard argenté qui se confondait avec l'eau. A notre gauche et à notre droite, les crêtes convergentes de toutes les chaînes sinaïtiques de la péninsule. Le mont Serbal et le Djébel Catherine semblaient dominer de beaucoup le Sinaï lui-même, quoique ne présentant pas un aspect aussi imposant que la montagne sainte.

Une dalle immense, formée naturellement, est indiquée comme l'endroit où Dieu apparut à Moïse et où les tables de la loi furent données. ”

D'après ce que nous avons déjà dit, cette dernière tradition doit être probablement restreinte à la promulgation de la loi.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Basilique de la Nativité. — Historique. — En entrant dans l'église de Bethléem, par la porte principale, la première mosaïque que l'on rencontrait et qui couvrait, à l'intérieur, tout le mur occidental,

représentait, dit le Père Quaresmius (1), un arbre dont les branches supportaient des figures de prophètes. Chacun tenait à la main une banderole sur laquelle était écrit en latin un verset de ses prophéties, relatif à la Naissance du Christ. Déjà, du temps du Père Quaresmius (2), il n'en existait plus que des fragments. Ces fragments appartenaient à un arbre de Jessé, figure très fréquemment représentée dans les monuments du moyen âge latin.

Pénétrons maintenant dans la nef : tout y était peint, depuis le sol jusqu'au sommet des murs, et il est probable qu'autrefois un plafond également en couleur complétait le système de décoration. Les colonnes elles-mêmes étaient peintes. Des figures de Saints y étaient représentées. Leurs longues silhouettes s'y voient encore en beaucoup d'endroits.

Toute la surface des murs était couverte de mosaïques dont les sujets sont déterminés. Ces mosaïques commencent immédiatement au-dessus de l'architrave des colonnes, et s'étendent jusqu'à la charpente, en entourant les fenêtres.

Des deux côtés de la nef, quoique différant par les détails, elles offraient la même ordonnance et la même nature de sujets disposés dans l'ordre suivant :

1. Un rang de personnages, vus jusqu'à mi-corps, représentant la généalogie du Christ ;

2. Une série de tableaux représentant les principaux Conciles, séparés par des groupes de feuillages fantastiques ;

(1) Religieux Franciscain, ancien Custode de Terre-Sainte, dans son grand et savant ouvrage sur les Lieux-Saints.

(2) C'est-à-dire depuis plus de deux cents ans.

3. Une frise, formée de rinceaux feuillagés, entre deux rangs de perles : sur le rang supérieur viennent s'appuyer les fenêtres ;

4. Un rang d'anges situés dans l'intervalle des fenêtres ;

5. Une frise semblable à la première.

Le fragment sud (encore conservé) comprend :

1. Sept bustes représentant les sept derniers ancêtres de Joseph, époux de la Vierge Marie.

Leurs noms sont écrits en caractères latins du douzième siècle : Azor—Sadoch—Eliud—Eleazar—Mathan—Jacob.

2. Deux groupes d'arcades géminées, séparées par des arabesques. Dans chaque entrecolonnement se trouve un autel cubique, recouvert d'une draperie magnifiquement brodée, galonnée, enrichie de pierres précieuses et supportant le livre des Évangiles superbement relié. Au-dessus, une longue inscription à deux registres contient un résumé des Décrets du Concile de Constantinople.

Nature des Mosaïques.—Toute cette composition est exécutée, comme les figures, en petits cubes de verre, et se détache sur un fonds d'or. Les couleurs employées sont le rouge, le jaune, le bleu, le vert et le brun pourpre. Les blancs vifs, tels que les parties brillantes des encensoirs et des chandeliers, et le champ des inscriptions, sont rendus au moyen de plaques de nacre.

Fragment, Côté Nord.—Ce fragment présente une ornementation semblable au précédent ; mais les édifices qui renferment les inscriptions relatives aux

Conciles ont une forme toute différente ; au lieu d'une simple arcature, ils offrent la coupole complète d'une église, et n'ont de commun avec les tableaux précédents que l'autel et le livre des Évangiles. Il subsiste deux églises complètes, celle d'Antioche et celle de Sardique, et un lambeau d'une troisième, celle de Gangres.

Sur le mur du Nord étaient figurés six Conciles, ainsi disposés, commençant à l'Est : Ancyre — Antioche—Sardique—Gangres—Laodicée—Carthage, avec le texte de ces mêmes Conciles.

Sur le mur du Sud étaient les sept Conciles œcuméniques, par ordre de date, à partir de l'Est : Nicée — Constantinople — Ephèse — Chalcédoine — 2^e de Constantinople — 3^e de Constantinople — 2^e de Nicée. Le cinquième et le septième ont complètement disparu. L'inscription du deuxième Concile est complète : des 4 autres, il ne reste que des fragments. Le deuxième Concile de Nicée était en latin. Or, on sait que ce deuxième Concile est le dernier Concile œcuménique reconnu par les Grecs ; l'hérésie de Photius ayant peu de temps après consommé le schisme.

Le transept et le chœur.—Voici ce qui restait, au temps de Quaresmius, de la décoration de cette partie de l'église :

Au bras méridional du transept, on voyait, dans l'abside : la Nativité de Notre-Seigneur—l'Adoration des Mages—le Retour des Mages sous la conduite de l'Ange.—Sur la paroi Orientale : la Conversation de Notre-Seigneur avec la Samaritaine—la Transfigura-

tion—l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, le jour des Rameaux : au-dessus, l'Évangéliste saint Jean. — Sur la paroi Occidentale : l'Arrestation de Notre-Seigneur au jardin des Olives. Les autres tableaux de cette face étaient détruits.

Le transept Nord n'avait conservé que deux tableaux : l'Incrédulité de saint Thomas et l'Ascension.

Dans le chœur principal étaient représentés, au Nord : la Pentecôte et l'Ensevelissement de la Vierge ; au Sud : la Présentation au Temple, et dans l'abside : l'Annonciation. Au-dessus se rangeaient des figures de saints, de prophètes.

On le voit, tout cet ensemble de Mosaïques présente en une série de tableaux un résumé complet du Nouveau Testament.

III

Reliques Insignes

LES VÉRONIQUES

Notice sur Sainte Véronique (fin).—Les Pèlerins, après avoir adoré la SAÏNTE-FACE, en emportaient avec eux les images. Le dauphin de Vienne, Humbert II, vers 1333, en faisait provision, ainsi que de beaucoup d'autres objets de piété, qu'il achetait en parcourant les églises de Rome. Au XVI^e siècle, Jean de Dumen était à la cour de Rome le peintre officiel chargé de fournir ces Véroniques à la chrétienté. Aujourd'hui, on les vend encore imprimées

sur toile avec une gravure qui date d'environ un siècle, et authentiquées de la signature et du sceau d'un chanoine. Sainte Brigitte reprochait, de la part de Jésus-Christ, à plusieurs de ses contemporains, leurs doutes sur sa SAINTE-FACE. Le Dante, traduisant la croyance de son époque, rencontrait Véronique dans le paradis et s'écriait : " O mon Seigneur Jésus-Christ, Dieu véritable ! c'est donc ainsi qu'on a pu conserver votre SAINTE-FACE ! " Jean Dorat, autre poète, la célébrait " comme la plus admirable de toutes les peintures, parce qu'elle a été tracée sur le voile de *Véronique*, non de main d'homme, mais par le visage même d'un Dieu."

Cette dévotion appliquée à son double objet n'a rien perdu de sa vivacité. Rome voit toujours le même concours. Un monument remarquable en fait foi. Dans la Basilique de Saint-Pierre, dans ce premier temple du monde où tout est catholique et significatif, une statue de sainte *Véronique*, tenant la SAINTE-FACE, haute de quinze pieds et due au ciseau de Mochi, sculpteur italien du XVII^e siècle, occupe une des quatre niches inférieures des piliers du dôme. Elle partage cet honneur avec sainte Hélène qui porte une grande croix, avec saint Longin qui tient une lance et avec l'apôtre saint André. Des tabernacles surmontés de ciboriums en marbre venu de Jérusalem et placés au-dessus des statues, renfermaient des parcelles de la vraie Croix, le fer de la sainte Lance et de la SAINTE FACE.

Cette conquête ne saurait être compromise par la confusion dans laquelle quelques auteurs ont jeté les

diverses images de Jésus-Christ, connues sous le nom d'*achéropites* ou images non faites de main d'homme. L'Orient se glorifiait de posséder une face du Christ que le Sauveur lui-même aurait envoyée imprimée sur un linge à Abgare (1) roi d'Édesse. On la trouve deux fois dans le Ménologe des Grecs : d'abord au 16 août, tenue par un ange aux ailes déployées, avec cette indication : *Mémoire de l'Image du Christ qui n'a pas été faite de main d'homme* ; puis au 11 octobre : *Mémoire du saint Synode, septième de Nicée, en 787, contre les Iconoclastes, présentée par deux Pères du Concile, devant le trône de Constantin et d'Irène, en preuve de la vénération due aux images. Cette Face, dont Nicéphore, Evagre, Procope, ont écrit l'histoire, transportée de Constantinople à Rome, serait, d'après Carletti, la même que possède aujourd'hui l'église Saint - Sylvestre. Constantin Porphyrogénète remarque l'unanimité des écrivains sur son origine : " En ce qu'il y a d'essentiel sur ce point, tous ont le même sentiment et confessent que le visage du Seigneur s'est miraculeusement imprimé sur le linge ; quelques dissentiments de circonstances et de temps n'affectent en rien le fond de la vérité..."*

L'authenticité de cette image ne nuit pas à celle du suaire de Véronique. Leurs traits sont parfaitement distincts comme leur histoire. M. Emerich David qui les a étudiées au point de vue artistique, reconnaît que la seconde est " celle de toutes où la tête de Jésus-Christ a le plus de dignité."...

(1) Voir plus haut : *Imago d'Édesse.*

IV

FAVEURS OBTENUES.

NOTA. — Nous donnerons, dans le Numéro de Janvier prochain, le Compte-Rendu du nombre des Pèlerinages organisés, avec celui des Pèlerins qui sont venus, en 1895, visiter le Sanctuaire du Cap. Nos pieux Lecteurs constateront comme nous, avec bonheur, que le chiffre des Pèlerins venus au Sanctuaire du Rosaire, durant la présente année 1895, dépasse sensiblement celui de la précédente année 1894. Actions de grâces en soient rendues à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Roi immortel des siècles, et à son auguste Mère, la très douce Reine du Très Saint Rosaire ! (LA RÉDACTION).

ST-PIERRE-LES-BECQUETS : L'hiver dernier, ayant été gravement malade d'une affection de poitrine, j'ai promis, si j'obtenais ma guérison, de le faire publier dans les Annales. Aujourd'hui je suis parfaitement bien. Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire ! LÉON DIONNE.

X. : Au printemps dernier, j'avais été atteinte d'un rhumatisme inflammatoire, mais si fortement que je n'étais plus capable de remuer un pied, ni même un seul doigt. Quoique mère de sept enfants, je ne me décourageai pas néanmoins. Je mis ma confiance en Notre-Dame du T. S. Rosaire, et je commençai une Neuvaine avec ma famille et plusieurs autres de mes parents et amis. En même temps je fis usage de l'eau des *Roses Bénites*, avec promesse, en cas de guérison, d'aller moi-même lui témoigner ma reconnaissance,

dans son béni Sanctuaire, avec publication dans les Annales. Aujourd'hui je viens accomplir ma promesse : je suis parfaitement guérie ! Puisse cette grande faveur augmenter chez les autres la confiance et la dévotion envers la douce Reine du Très Saint Rosaire ! Dame LÉOPOLD GAUTHIER.

STE-GENEVIÈVE : L'hiver dernier, je fus attequée de la dyspepsie et d'un excès de faiblesse, à tel point que je ne pouvais plus rien faire. Je promis, si je revenais à la santé, de faire un Pèlerinage à Notre-Dame du Cap et de faire insérer ma guérison dans les Annales. Je viens présentement m'acquitter de ma promesse et rendre toutes mes actions de grâces à la douce Reine du Ciel ! Dame FRS. TIFFEAU.

ST-WENCESLAS : Je souffrais depuis longtemps d'une maladie interne, et j'avais employé inutilement différents remèdes. Je me suis adressée à Notre-Dame du Très Saint Rosaire, en lui promettant, si j'obtenais ma guérison, de le faire inscrire dans les Annales. Je suis guérie. Actions de grâces à la Reine du T. S. Rosaire ! Dame A. T.

ST-AUGUSTIN : J'avais sur la main une tumeur qui commençait à m'inquiéter beaucoup. J'eus recours à N.-D. du T. S. Rosaire, et je fis usage des *Roses Bénites* avec promesse de publication, si j'obtenais ma guérison. Le mal commença rapidement à disparaître et maintenant je suis parfaitement guérie : O. D. UNE ABONNÉE.

STE-EMILIE DE LOTBINIÈRE : Ma p-tite fille souffrait depuis trois mois d'un mal d'yeux qui finit par la rendre complètement aveugle. On me conseilla

de faire usage des *Roses Bénites*. Après quelques jours, le mieux se fit sentir, et aujourd'hui, ma petite fille voit clair comme auparavant.

Dame WILLY ST. HILAIRE.

LA BAIE : Je souffrais dans tous les membres depuis 14 ans d'un rhumatisme qui résistait à tous les remèdes. Je promis un Pèlerinage au Cap, et je l'ai accompli en juillet dernier. Maintenant je puis vaquer à mes occupations et j'ai aussi obtenu la guérison de ma fille : Dame I. B.

NICOLET : Ma petite fille, âgée de quatre ans et demi a failli perdre la vie dans une crise de nerfs à la suite de convulsions. Après la promesse à N.-D. du Rosaire de l'insertion dans les Annales, si elle était guérie, l'enfant s'est trouvée mieux : aujourd'hui, ma petite fille est parfaitement bien.

O. BEAUCHEMIN.

ST-ALBÀN : Mon enfant de deux ans a été guéri d'une tumeur très dangereuse au-dessous de la langue : Dame W. TESSIER.—LAG A LA TORTUE (ST-THÉOPHILE) : Une famille préservée des fièvres scarlatines : UNE PÈLERINE.—ST-JACQUES DES PILES : Un père de famille, au Pèlerinage de septembre dernier au Sanctuaire du Cap, se sentit soudainement débarrassé de toute douleur à une oreille dont il souffrait depuis plusieurs semaines. La maladie paraissait avoir un caractère dangereux : CRÊTE.—STE-CLOTHILDE : Guérison d'un rhume grave et opiniâtre : UNE ABONNÉE.—MONT CARMEL : M. Philippe Lord, guéri de sa vue. Sa femme, guérie d'un rhumatisme

inflammatoire, après deux Pèlerinages au Cap, et avec un troisième en actions de grâces.—Albert V., jeune enfant de 7 ans, guéri du mal d'épilepsie.—TROIS-RIVIÈRES : Deux guérisons : Dame P. R. D.—BATISCAN : Au mois de mai dernier, Maman est tombée gravement malade. Elle reçut les derniers sacrements, et le médecin craignait un dénouement fatal. Alors nous avons fait promesse d'aller en pèlerinage au Cap, d'y faire chanter une messe, avec l'insertion dans les Annales, si elle revenait à la santé. Elle prit immédiatement du mieux et je viens m'acquitter de cette dernière promesse, ayant accompli les deux autres antérieurement : M. DUVAL.—LOWEL : Un enfant de quatre ans qui ne marchait ni ne parlait, guéri par l'usage des *Roses Bénites* ; car l'enfant s'est mis de lui-même à marcher et à parler tranquillement : CÉLINA LESSARD.—STE-THÈCLE : Succès d'une affaire importante : UN ABONNÉ.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : Mon mari empêché de vaquer à ses occupations a été complètement guéri d'un mal de jambe par l'usage des *Roses Bénites* : Dame N.—STE-GERTRUDE : Guérison d'une maladie grave : Dame P. P.—ST-AURICE : Une personne souffrant d'une grave maladie de nerfs, guérie par N.-D. du Rosaire : UNE ABONNÉE.—FAUBOURG ST-JEAN DE QUÉBEC : Plusieurs grandes faveurs obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : UN PAROISSIEN.—ST-BARNABÉ : Réussite d'une affaire importante : UNE ABONNÉE.—ST-NARCISSE : Dame Cossette, guérie du mal des yeux : sa petite fille de 6 ans, guérie d'un mal de gorge ; et une autre petite

filles de neuf ans, guéries du mal des yeux. Toutes les trois ont obtenu leur guérison par l'usage des *Roses Bénites*.—ST-NARCISSE : Dame G., guérie du mal des yeux et du mal d'estomac, par l'usage également des *Roses Bénites*.—YAMACHICHE : J'étais embarquée sur un râteau à foin, lorsque le cheval partit à l'épouvante. Je craignais pour ma vie. Je fus renversée et le râteau me fit plusieurs blessures. Je me suis mise entre les mains de N.-D. du T. S. Rosaire. Aujourd'hui, toute douleur a disparu et les blessures sont parfaitement cicatrisées : Dame P. P.

CHAMPLAIN : Plusieurs faveurs obtenues : C. B.—X. : La conversion entière d'une personne terriblement adonnée à la boisson : N.—GRONDINES : Deux faveurs signalées : L. G. H.—YAMACHICHE : Faveur obtenue par la promesse d'un Pèlerinage au Cap : O. F.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE.

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

0

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC, O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des *Annales*.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les *Timbres-Poste* du Canada.